

Procès-verbal du conseil d'administration du 13 juin 2023 De l'ADHF-F

Le 13 juin 2023, à 18H, les membres du conseil d'administration de la fédération des associations de défense de l'habitat fluvial – ADHF-F se sont réunis par visio conférence et en présentiel en conseil d'administration sur convocation du président,

Il a été établie une feuille de présence, Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Le conseil d'administration était présidé par M. Jordi Delepine, Vice-président de la fédération.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Laurence Chapuis, secrétaire de la fédération.

M. François Verdeaux et M. Rodolphe Soucaret ont été désignés comme scrutateurs.

M. Raphael Collette, président de la fédération était également présent.

Plus de la moitié des membres à jour de leur cotisation 2023 étaient présents ou représentés.

Le conseil d'administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Election du nouveau bureau de la fédération
- Présentation du bilan 2022 et prévisionnel 2023 et 2024
- Présentation de la gouvernance,

1. Election du nouveau bureau de la fédération

Nom	Fonction	Localisation	Région	Gestionnaire
Jordi Delepine	Président	Port de l'Arsenal	75	Haropa
Rodolphe Soucaret	Vice président	Port-Marly	78	VNF
Geneviève Brichet	Vice présidente Pole Rhone Alpes	Lyon	69	VNF
François Verdeaux	Vice président Pole Ile de France	Saint Maur	94	VNF
Quentin Morisset	Secrétaire	Conflans	78	VNF
Laurence Chapuis	Secrétaire adjointe	Athys-Mons	91	VNF
Raphael Colette	Trésorier	Corbeil-Essonnes	91	VNF
Caroline Gaudry	Trésorière adjointe	Paris bois de boulogne	75	VNF
Jeff Barras	Membre du bureau	Lyon	69	VNF
Nicolas Merle	Membre du bureau	Neuilly sur Seine	92	VNF
Eric Repérant	Membre du bureau	Port Javel bas	75	Haropa
Pierre Esselinck	Membre du bureau	Samois	77	VNF
Brice Alzon	Membre du bureau	Paris	75	Haropa
Philippe Robiaud	Membre du bureau	Boulogne	92	VNF - Haropa
Antoine Calix	Membre du bureau	Alforville	94	VNF

A l'issue des présentations de Jordi Delepine et M. François Verdeaux, Mme Geneviève Brichet,

Il a été mis au vote l'élection du bureau tel que présenté.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la composition du bureau.

2. Rapport financier – Bilan 2022 et prévisionnel

Il a été présenté le bilan 2022 faisant ressort des dépenses pour l'étude de l'eau complémentaire ainsi que les dépenses approuvées pour le recours à un avocat dans le cadre du recours contre VNF auprès du conseil d'état.

Il a été décidé d'avoir recours au cours des prochaines années à des demandes de subvention.

Il a été proposé au conseil d'administration de provisionner un budget de 5000€ pour la refonte d'un site internet. L'existant étant sur une technique dépassée

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le budget 2023 proposé et valide le budget de 5000€ pour le site internet.

Il a été également demandé au conseil d'administration d'approuver un budget de 3200€ pour une refonte des statuts de la fédération par un avocat spécialisé et ce pour être en adéquation avec des demandes de subvention éventuelles.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'enveloppe de 3200€ pour la refonte des statuts.

3. Gouvernance

Le bureau de l'ADHF-F souhaite mettre en place une gouvernance différente pour :

1. Développer les relations avec les régions :

L'ADHF-F reste trop parisienne dans ses sujets.

Certes 70% des péniches d'habitation se situent dans le bief parisien (1200 en région parisienne et 400 à 500 dans les régions), mais il nous semble cohérent de donner plus de place aux régions, pour harmoniser les pratiques de nos gestionnaires voire utiliser des pratiques régionales pour les Parisiens.

2. Répartir les sujets entre les différents membres :

La charge de travail est importante, tant sur les participations aux réunions institutionnelles, que sur la surveillance, les études et la veille technologique et juridique à réaliser.

Sans parler de l'amélioration de nos compétences en communication, avec des outils plus modernes que ceux actuels.

3. Se rapprocher de l'écosystème des associations, se professionnaliser :

Déplacer le siège social de la fédération dans une maison des associations à Paris, utiliser les outils (subventions, coach associatif etc...) pour professionnaliser la fédération et développer son image auprès de l'écosystème.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la gouvernance proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance
Et le Secrétaire de séance.

Paris, le 15 juin 2023

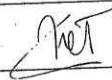



Président de séance
Jordi Delepine

Le Secrétaire de séance
Laurence Chapuis



CARTON DE SIGNATURE POUR PERMETTRE TOUS ACTES BANCAIRES & ADMINISTRATIFS

Nom	Fonction	Spécimen de signature
Jordi Delepine	Président	
François Verdeaux	Vice-Président	
Geneviève Brichet	Vice-Président	
Quentin Morisset	Secrétaire	
Laurence Chapuis	Secrétaire adjointe	
Raphael Colette	Trésorier	
Caroline Gaudry	Trésorière adjointe	